

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY**

Séance du : 16 mars 2016

Convocation du : 8 mars 2016

**Objet : CULTURE**

**Renforcer les mutualisations et les synergies entre les différents sites de visite :  
structuration de l'offre touristique patrimoniale.**

Stratégie Espace Valléen fiche action n° 2.6.1

L'an deux mille seize, le seize mars à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de Jean-Marie Bernard, Président.

**Secrétaire de séance** : Madame Revoux Josette

**Etaient présents** : M. Lonni, M. Barthelemy, JM Bernard, B. Lapeyre, M. Ricou-Charles, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, R. Frey, P. Schiazza, JM Gueyraud, F. Gascard, M. Chautant, F. Galmiche, T. Gau, J. Revoux, JF Contoz, R. Moreau, J. Bourbousse, N. Ferrere, C. Aubert, M. Ventre, B. Saudemont, JP Artigues, C. Marseille, M. Gaignaire, F. Gatounes

**Excusés** : M. Thomas Michel

**Pouvoirs** : M. A. Laurens excusé, a donné pouvoir à Mme B. Lapeyre  
Mme F. Darini excusée, a donné pouvoir à Mme B. Saudemont  
Mme J. Marcellin excusée, a donné pouvoir à M. R. Moreau

Le Vice-Président chargé de la Culture, Michel Mescle rappelle aux délégués les éléments du dossier. Il s'agit de mettre en complémentarité l'offre touristique patrimoniale et les sites de visites par le biais d'un travail de partenariat et de mise en réseau : cette action devrait entraîner une professionnalisation des compétences d'accueil et de commercialisation, mais également favoriser la diffusion et le renvoi des clientèles sur l'ensemble du territoire.

Le Vice-Président cite les principaux sites patrimoniaux du territoire communautaire dont l'écomusée du cheminot veynois, château de Montmaur, ...

Cette opération s'inscrit dans le cadre du dispositif Espaces Valléens qui permet de mobiliser des financements de l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 45 000 €/ an pour les années 2017, 2018, 2019.

Après avoir entendu les explications, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la demande de subvention du projet, autorise le Président à engager les démarches administratives correspondantes.

votants : 30 dont 3 pouvoirs	pour : 30	abstention : 0	contre : 0
------------------------------	-----------	----------------	------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20160316-De28\_2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2016  
Publication : 21/03/2016

Pour le Président  
par délégation

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme

Le Président,  
Jean-Marie Bernard

